

DÉMOGRAPHIE ET CULTURES

*Colloque international de Québec
(Canada, 25-29 août 2008)*



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>**

Vivre en ville et prendre pension à Québec : trajectoires et histoires de vie¹

Valérie LAFLAMME²

Université de Lille1, 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Dans une monographie publiée en 1941, portant sur *La famille canadienne*, Coats et Mac Lean se réjouissent de constater que bien que les pensionnaires forment 5,36% de la population canadienne, neuf sur dix vivent au sein de ménages dans lesquels ils sont seuls ou en compagnie d'un autre pensionnaire. Ceci illustre, d'après les auteurs, la « préférence des Canadiens pour la vie familiale. » Ils poursuivent : « Cette tendance des logeurs à vivre dans de petits ménages où ils peuvent jouir de tous les privilèges du foyer semble indiquer que les Canadiens sont une race aimant le foyer en raison surtout du fait, qu'à la comparaison, les chiffres des États-Unis révèlent une tendance analogue moins prononcée. La population vivant en chambre se compose en majeure partie d'éléments flottants de races étrangères, particulièrement des Chinois et des Japonais, tandis que le logeur typiquement canadien recherche la famille privée. (1941 : 20) »

Cette analyse écrite dans les années 1930 est empreinte de théories sociologiques fondées sur la race. L'affirmation de la supériorité de la race blanche, représentée par le logeur canadien, est à peine voilée. Le Canadien vit en famille alors que les races étrangères sont considérées comme moins policées. Ses représentants délaissent l'organisation familiale et se logent en chambre. On perçoit une opposition sociologique entre d'un côté le logeur canadien et les valeurs familiales auxquelles ils adhèrent, et de l'autre l'étranger isolé dans sa chambre.

De cette analyse évidemment contestable, deux éléments essentiels sont à retenir. D'abord, les pensionnaires le seraient par nécessité, à moins de faire partie des « éléments flottants » de la société canadienne. Coats et Mac Lean ne sont pas les premiers à faire de la pension un mode de vie de dernier recours. Cette idée est présente dans les analyses faites par *La Gazette du travail*. Pour démontrer le désarroi devant lequel se trouvent les travailleurs canadiens, les auteurs de *La Gazette du travail* (1904 : 374) écrivent que, dans les principales grandes villes du pays, les travailleurs sont dans l'obligation de loger en pension. Et « pire », il arrive même que des familles soient contraintes de prendre pension. Pour les observateurs contemporains, il est malaisé de concevoir la vie en pension comme un choix.

La seconde idée qui se dégage de la monographie de Coats et Mac Lean est de présenter les univers des pensionnaires comme étant multiples. Il n'y a pas une seule façon d'être pensionnaire. Pour tardive qu'elle soit par rapport à la période qui nous intéresse, l'analyse de Coats et Mac Lean innove en distinguant les manières de vivre des pensionnaires. Il y a d'abord les Canadiens contraints de vivre en pension qui se différencient des « éléments flottants » qui choisissent la vie extra-familiale. Outre la question du choix de la vie en pension, Coats et Mac Lean apportent une autre distinction. Pour eux, il y a les pensionnaires qui se trouvent dans un ménage (tout au plus à huit) — ce qu'ils appellent la famille *normale* ou encore le ménage ordinaire — et ceux qui vivent en maison de chambres ou à l'hôtel. Cette opposition permet aux auteurs de parler de pensionnaires qui rejettent la famille et ceux qui adhèrent à ses valeurs en cherchant sa proximité. Pour eux, le pensionnaire jouit des privilèges

¹ Cette recherche a bénéficié de l'appui de l'Ined, du FCAR et du CRSH. Une première version de ce texte peut être lue dans Laflamme (2007).

² Chercheure associée à l'*Institut national d'études démographiques* (Ined), enseignante-chercheure à l'*Université des Sciences et technologies de Lille*, membre du *Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques* (Clersé).

du foyer de manière inversement proportionnelle au nombre de pensionnaires qu'on y trouve. Coats et Mac Lean peuvent ainsi s'enchanter du fait que les pensionnaires du Canada soient essentiellement logés seuls au sein d'un ménage familial. Ce qui n'est pas le cas en France. Nous y reviendrons.

Cette distinction n'était absolument pas partagée par les observateurs au tournant du XX^{ème} siècle. En effet, la nuance perçue par Coats et Mac Lean entre la pension en ménage privé et en maison de chambres (ou en hôtel) n'a pas été perçue suffisamment distinctement pour modérer ou tempérer les condamnations sur ce mode d'hébergement. Dans les écrits moralisateurs et les enquêtes sociales, la pension est un tout, jugée sans nuances aucunes. Dans ces sources, la vie en pension est souvent synonyme d'absence de famille ou de rejet de celle-ci. Le raisonnement est simple : puisqu'il vit en dehors du domicile familial et qu'il préfère les relations commerciales aux relations familiales, le pensionnaire est sans liens. Comme le lien social est d'abord et avant tout familial, on ne peut concevoir qu'un individu puisse sciemment refuser de vivre dans la sphère familiale. Par ailleurs, de récentes études ont repris à leur compte cette idée d'absence ou de rejet de la famille lorsque la vie en chambre ou en pension est choisie.

Notre méconnaissance des configurations sociales des personnes hébergées au titre de pensionnaires ne permet pas de conclure aussi hâtivement à une quelconque absence de liens familiaux. Il serait caricatural de dire que les pensionnaires sont des êtres isolés errants seuls dans la ville. Le fait de vivre en pension est un mode de résidence offert à tout un chacun (Laflamme, 2007). Ainsi, l'analyse de données transversales que sont les recensements montre qu'il n'est pas justifié de parler d'un seul type de pensionnaire. Il n'y a pas un pensionnaire, mais des personnes qui ont été, à des moments différents de leur vie, pensionnaires³. De même, rien ne justifie *a priori* que la vie en pension exclue tout lien familial ou social. C'est une réalité qui semble avoir été occultée. D'où l'importance de restaurer le caractère multidimensionnel des univers dans lesquels ont évolué les pensionnaires. C'est l'objectif du présent travail. Nous souhaitons arriver à comprendre pourquoi on se retrouve pensionnaire, et surtout, à savoir ce que représente le fait d'avoir été pensionnaire dans le parcours d'un individu. Cette incursion dans l'univers des pensionnaires de Québec se fera en comparant, lorsque possible, avec la situation des personnes hébergées en France à la même époque.

Puisqu'elle vise à restituer l'aspect multidimensionnel de l'univers des pensionnaires, cette démarche rend nécessaire la description des vies ici étudiées. En effet, les liens des pensionnaires, leurs trajectoires, ne peuvent être saisis qu'à travers le relevé de toutes les informations les concernant. Ces descriptions, qui peuvent parfois sembler redondantes et factuelles, nous apparaissent indispensables. C'est par l'analyse de ces descriptions que nous pouvons ensuite offrir une vision claire des processus qui mènent à la pension, et aussi, des processus qui font de la pension un point d'arrêt, une halte ou un tremplin.

1. Reconstitution des trajectoires

Notre démarche de reconstruction vise à replacer le pensionnaire au centre de la question des liens qu'il entretient. Ne considérant pas pour « donnés les groupes et pour acquis l'appartenance des individus à des groupes qui les enferment et les définissent (Lepetit, 1996 : 32) », nous tentons d'inverser la perspective. Ainsi, nous cherchons la complexité du terrain

³ Nos observations pour la ville de Québec sont en cela similaires à celles faites par Katz (1975) un peu plus tôt dans la ville d'Hamilton (Ontario). Dans les deux cas, la majorité des pensionnaires sont jeunes et proviennent de milieux sociaux variés. Ceci dit, la population des pensionnaires à Québec est tout autant masculine que féminine, alors qu'à Hamilton quatre pensionnaires sur cinq sont des hommes. Dans l'interprétation qu'il fait du système de la pension, Katz insiste fortement et presque uniquement sur sa fonction de « famille substitut ». Pour notre part, bien que nous reconnaissons cette fonction à la pension, il nous semble nécessaire de ne pas occulter les autres fonctions de la pension, de même que les autres types de pensionnaires.

social non pas en privilégiant les solidarités de groupes et de mouvement, mais plutôt en insistant sur les relations individuelles et les trajectoires. L'absence d'entretiens ou de mémoires écrits rend nécessaire cette reconstitution et description des trajectoires. Ce travail permet de mieux comprendre les raisons, et aussi les contradictions, qui apparaissent dans les renseignements fournis à l'échelle macro-sociale.

Quand le pensionnaire apparaît dans nos sources, c'est souvent par hasard, et pour une autre raison que le choix de son logement. Nous faisons l'histoire des pensionnaires avec des documents qui ne sont pas faits pour elle. Ainsi, à la manière d'Alain Corbin (1998 : 9) qui est à la recherche du monde de Louis-François Pinagot, nous travaillons avec des documents qui n'ont pas « été suscités par des curiosités et des procédures d'enquête » visant particulièrement ce groupe. Le pensionnaire se trouve dans nos sources parce qu'il fut ouvrier ou avocat, victime ou accusé, marié ou célibataire. Le pensionnaire est présent parce qu'il évolue au sein de configurations qui dépassent (mais qui n'excluent pas) le fait d'être pensionnaire. En cela, l'absence de sources centrées sur les pensionnaires au tournant du XX^{ème} siècle révèle qu'ils ne formaient pas un groupe particulier pour les contemporains. C'est du moins le cas au Québec où la pension n'a pas atteint la forme qu'elle prendra aux États-Unis, en Angleterre, ou en France. Ce sont plutôt les recherches ultérieures qui ont fait de la pension un monde à part aux contours nets. Cela veut-il dire que le pensionnaire en tant que membre d'un groupe spécifique n'est pas encore un sujet d'attention pour les autorités civiles et les opinions publiques au Québec ?

Revenons quelques instants à la forme que prend la pension dans d'autres régions à la même époque, et intéressons-nous plus particulièrement au cas de la France. Dans ce pays, les personnes qui vivent en pension, en chambre ou à l'hôtel forment un groupe spécifique du point de vue de l'opinion publique. La crise du logement qui sévit, combinée à une mobilité croissante font en sorte que dans les grandes villes de France, nombreux sont ceux qui ne vivent pas dans leurs meubles. Et contrairement à ce qui a pu être observé au Canada, les pensionnaires vivent à l'hôtel ou en garnis plutôt qu'en famille. Il semblerait que le pensionnaire hébergé en famille était plutôt « un oiseau rare » (Faure, 2007). Ce qu'explique Faure par la réticence du Français à partager son espace privé. Ces propos seraient confirmés par Bertillon qui compare les modes de vie des habitants des grandes villes européennes. Bertillon (1895 : 33) conclut qu'en France, même l'homme le plus pauvre préfère vivre seul pour avoir un endroit qui est le sien.

Serait-ce dire que l'idéal du chez-soi n'existe pas alors au Canada ? Au-delà de la question du choix personnel, se pose la question du marché du logement. Quelles autres possibilités étaient offertes aux personnes hébergées ? Même si le lien entre le logement temporaire et le marché du logement demeure méconnu (Harris, 1994), on peut envisager que la pratique de prendre chez-soi des pensionnaires ait permis ou accéléré l'accession à la propriété. Si la fonction de l'hébergement provisoire est d'accommoder une population mobile, cela peut aussi permettre aux ménages incapables de se loger autrement d'avoir un toit. À Paris, l'augmentation du nombre d'appartements de petite taille offrait éventuellement une alternative préférable à la pension en famille. C'est donc au moment où d'autres formes de logements deviennent accessibles que la vie en pension se marginalise, et qu'y vivent les plus pauvres qui n'ont pas les moyens de vivre seuls. Nous sommes tentées d'avancer une autre hypothèse, encore faible, et qui demande à être vérifiée. Une approche uniquement instrumentale ne suffit pas à expliquer pourquoi autant de familles au Canada ont accepté des « étrangers » dans leurs maisons. Dans les villes canadiennes, et dans une moindre mesure aux États-Unis et en Angleterre, une forte volonté d'être propriétaires (Choko et Harris, 1990), accompagnée d'un nombre important de maisons individuelles (Dennis, 1994) a pu encourager les familles à prendre chez elles des pensionnaires. Comme l'accession à la propriété était virtuellement possible pour toutes les familles – au moins celles qui se conformaient au modèle

dominant – plusieurs ont pu sacrifier leur idéal d'intimité pour atteindre celui de propriété. Sans informations supplémentaires sur les proportions de ménages propriétaires et locataires qui hébergent des pensionnaires, nous ne pouvons pas vérifier cette hypothèse. Ceci dit, ajoutons un dernier élément à cette hypothèse : le fait qu'à Paris le pensionnaire soit un « oiseau rare », et que les locataires soient largement plus nombreux nous amène à questionner le rôle que joue la conception de l'intimité dans un tel contexte. Est-ce qu'ailleurs l'importance des maisons individuelles (louées ou achetées) aurait eu un impact sur la décision de prendre chez soi des pensionnaires ? Nous nous expliquons : dans une ville comme Paris où l'accès à la propriété de même que l'isolement sont difficilement envisageables, est-ce que les habitants ne tiendraient pas encore plus à contrôler l'intérieur de leur espace ?

Revenons maintenant à la reconstitution des trajectoires de personnes hébergées à titre de pensionnaires à Québec. Le problème évident qui se pose est celui du manque de données obtenues systématiquement. Pour plusieurs raisons, la pension est une façon de vivre temporaire. Ceux qui y vivent sont mobiles. Il n'est pas toujours possible d'obtenir des renseignements détaillés sur leur vie. Cependant, il est possible d'obtenir des données minimales sur les 3 024 personnes qui ont au moment du recensement de 1901 le lien de pensionnaire avec le chef de ménage. À partir de la même source, il est aussi possible d'accéder aux personnes ayant cohabité avec ces pensionnaires. C'est pourquoi nous construisons notre échantillon en prenant le recensement de 1901 comme source de départ.

L'objectif sous-jacent à la reconstitution des trajectoires des pensionnaires est de trouver le maximum d'information permettant de mettre en valeur la diversité des conditions de vie. Puisque Québec est une ville dont on peut difficilement parler en termes généraux, nous avons sélectionné des pensionnaires qui habitent dans des lieux de vie *a priori* différents. Les rues Saint-Louis, Couillard, des Fossés et d'Arago ont ainsi été retenues. Elles sont toutes quatre caractérisées par leurs différences économiques et sociales⁴.

Nous avons greffé les données de l'annuaire de 1901 aux données du recensement de la même année. Cette démarche permet de localiser les ménages. Il est ainsi aisé de retenir les ménages des rues Saint-Louis, Couillard, des Fossés et d'Arago dans lesquels se trouvent des pensionnaires. Au total, 39 ménages ont ainsi été triés, ce qui représente 274 personnes, dont 95 pensionnaires.

À utiliser uniquement les données fournies par les recensements, nous ne ferions que voir « se jouer une pièce à un seul décor dont les personnes entrent, sortent ou restent en scène » (Farcy et Faure, 2003 : 7). D'où l'importance d'étudier notre population par d'autres sources qui permettent de la suivre dans le temps et l'espace. À partir d'un échantillon de pensionnaires déclarés comme tels au moment du recensement de 1901, nous tentons de restituer les itinéraires (actes de naissance ou baptême, de mariage, de décès ou de sépulture). Dans le but d'enrichir les biographies et de suivre les pensionnaires dans les périodes inter-événementielles, nous greffons à ces données celles des annuaires municipaux et celles du recensement de 1891⁵. Puisque pour les observateurs contemporains la vie en pension engendre certaines déviances, nous avons aussi épluché les données d'archives judiciaires. Cela permet de vérifier si, comme le démontre Wolfe (1913 : 136) dans le cas des maisons de chambre de Boston, les criminels prennent pension et les pensions créent les criminels.

⁴ La première se situe dans la Haute Ville, plus précisément dans le quartier Saint-Louis. La deuxième, située aussi dans la partie haute de la ville, se trouve dans le quartier du Palais. La rue des Fossés, qui deviendra au lendemain de la première guerre mondiale le boulevard Charest, traverse le quartier Saint-Roch de la Basse Ville. Enfin, la rue d'Arago se trouve dans ce qui fut autrefois le village de Saint-Sauveur, et dans ce que nous appelons les Faubourgs.

⁵ Les données nominatives des recensements de 1851, 1871 permettent de repérer certains individus habitant Québec. Il est aussi possible de chercher des individus inscrits dans le recensement canadien de 1881 à partir du site www.familysearch.org. Dans quelques cas, cette recherche s'est avérée fructueuse.

Notre recherche s'apparente ici à celle du généalogiste. Nous voulons suivre les trajectoires sociales, géographiques et résidentielles de personnes sélectionnées pour obtenir un maximum d'informations permettant d'établir les liens entre les individus. C'est un travail qui doit se faire de manière systématique. Cela n'empêche pas de traiter par la suite chaque histoire de vie de manière particulière. Par exemple, selon les confessions, ou selon la date d'arrivée dans la ville, les traces laissées sont différentes⁶. D'où la nécessité d'être sensible aux logiques internes.

La consultation des sources précitées a donné des résultats satisfaisants dans la mesure où 90% de notre échantillon a pu être retracé dans au moins une source autre que le recensement de 1901. Mais surtout, cette démarche de reconstitution a permis de retrouver 83% des pensionnaires. Ce qui dépasse les attentes que nous nous étions fixées⁷. De plus, un pensionnaire sur deux est repéré dans plus d'une source archivistique. C'est le cas deux fois sur trois des membres des ménages où logent des pensionnaires.

Les sources à partir desquelles les trajectoires des pensionnaires ont été construites sont variées (tableau 1). On remarque toutefois que les pensionnaires sont moins souvent repérés dans les archives paroissiales et d'état civil que le sont les membres des ménages où ils se retrouvent en 1901. Cela indique que les parcours reconstitués des pensionnaires peuvent être moins complets. C'est-à-dire que nous ignorons plus fréquemment les détails concernant les naissances ou baptêmes, les mariages éventuels et les décès des pensionnaires.

Avant de passer à l'analyse des trajectoires des pensionnaires, une mise en garde s'avère importante. Si nos informations sont enrichies de données qualitatives, c'est parce que les personnes hébergées à titre de pensionnaires en 1901 ont laissé des témoignages de leur présence dans les archives. Or, l'étranger à la ville cesse de l'être à partir du moment où il laisse des traces. Ces empreintes peuvent indiquer qu'il y a intégration (dans le cas d'actes d'état civil ou d'archives paroissiales), tout comme elles peuvent témoigner d'une marginalisation (parfois dans le cas de données judiciaires). Pour qui s'intéresse à cette population, nous ne pouvons faire fi qu'une partie non négligeable des pensionnaires ne peut être captée et suivie. Les pensionnaires dont le séjour à Québec est bref ont moins de chance d'être retrouvés. Dans le même ordre d'idées, il ne faut pas généraliser les résultats obtenus pour une fraction des pensionnaires. Ces résultats concernent sans doute les plus stables d'entre eux.

TABLEAU 1 : TYPES DE SOURCES DANS LESQUELLES SONT RETRACÉS LES PENSIONNAIRES ET LES MEMBRES DES MÉNAGES AVEC LESQUELS ILS SONT RECENSÉS EN 1901

Échantillon	Recensement de 1891	Annuaire	État civil/archives paroissiales	Archives judiciaires	Personnes retracées
Pensionnaires	46*	46	43	11	79
Autres membres des ménages	57*	57	137	8	167
Total	103	103	180	19	246
* Six de ces pensionnaires ne peuvent pas être présents dans le recensement de 1891 parce qu'ils sont nés après cette date. C'est aussi le cas de vingt et un membres des ménages où se trouvent les pensionnaires.					

Source : Fichier « Trajectoires des pensionnaires et des ménages, 1891-1901 ».

⁶ Dans le cas des pensionnaires étudiés, nous avons constaté à plusieurs reprises que les personnes déclarées comme pensionnaires étaient des parents éloignés. Si des indices laissent croire à un lien de parenté ou autre, il faut pousser la recherche. La question se posera évidemment moins dans le cas des frères et sœurs puisque les liens sont plus explicites.

⁷ Notre objectif était de retrouver 60% de pensionnaires. La fixation de ce seuil se justifie par le fait que la population des pensionnaires est présentée à plus d'une reprise comme étant volatile.

De la même manière, force nous est de constater l'inégalité des informations obtenues selon les milieux dans lesquels se trouvent les pensionnaires. Quiconque fait de l'histoire sociale se heurte au même problème : les familles aisées laissent plus de documents que les moins bien nanties. Et en ville, peut-être encore plus qu'en milieu rural, la bourgeoisie « polarise les regards » (Perrot, 1999 : 11). Ceci étant, le lecteur peut observer une dissemblance dans la présentation des univers des un et des autres. Elle nous est imposée. Nous cherchons pourtant à l'éviter, ce qui nous éloigne parfois de nos sources et de leur description, et nous conduit dans le domaine des suppositions. C'est pour nous le seul moyen de résoudre ce problème.

2. Les événements qui conduisent à la pension

La vie en pension à Québec est une pratique multiforme. Il n'y a pas une seule façon d'être pensionnaire, tout comme il n'y a pas une seule raison qui explique le choix de devenir pensionnaire. Les différentes histoires de vie racontées ci-après le confirment. Elles montrent l'importance que jouent les décès et les unions dans les trajectoires empruntées par les personnes hébergées comme pensionnaires. Les biographies témoignent aussi du caractère transitoire de la pension. Mais la signification de cette transition reste à préciser. Ces trajectoires reconstituées mettent aussi de l'avant l'importance du travail pour ceux et celles qui prennent pension. Par ailleurs, nos données ne permettent pas de mettre en évidence un rapport différent à la pension selon l'appartenance aux trois principaux groupes religieux ou linguistiques au Québec⁸. Nos observations sont ici contraires à ce qui a pu être observé en France où cette pratique de vie en pension – en garnis – est plutôt réservée aux jeunes hommes célibataires français.

2.1. Les foyers brisés par la mort, ou l'importance du décès

Dans le Québec de la fin du XIX^{ème} siècle, la mort frappe souvent. À Québec même, on recense 23 décès pour 1 000 habitants l'année précédant le recensement. La mort frappe, et pas seulement en début et en fin de vie. Les accidents, les épidémies, les maladies, les accouchements rendent fragiles les existences des hommes et des femmes. L'omniprésence de la mort en fait un événement souvent décisif dans l'histoire des individus. Si la perte d'un membre de la famille fait bifurquer les trajectoires, elle ne suffit pas à isoler.

Les biographies reconstituées ont en commun de faire de la perte d'un membre de la famille un élément de premier plan pour justifier la prise de pension. La mort fragilise la famille. Des enfants orphelins de père et de mère, un homme veuf et père... toutes ces personnes doivent user des ressources dont elles disposent pour conserver leur autonomie et le minimum de bien-être qu'elles avaient. Les parents, les amis, le voisinage et la débrouillardise sont tous mis à contribution. La pension répond à une situation de crise familiale.

2.1.1. Les enfants Amyot : vivre en pension comme substitut à la famille

Les cinq enfants Amyot, Émilie, Clotilde, Marguerite, Alice et Joseph-Guillaume, ont eu une enfance aisée et choyée à Québec⁹. C'est dans les beaux quartiers de la Haute Ville de Québec que leur univers se crée. Par contre, ils ont tour à tour eu à vivre le deuil de leurs parents. De leur mère d'abord lorsqu'ils sont enfants. Ils perdent ensuite leur père alors qu'ils

⁸ Étudiant les structures des ménages dans la ville de Québec, telles qu'elles apparaissent dans les recensements, nous avons été conduites à conclure que les écarts selon l'appartenance aux principaux groupes culturels étaient très faibles. En ce sens, on ne peut donc pas voir à Québec l'influence de la « culture » sur le rapport pour que l'on puisse y voir un rapport différent au logement et à l'hébergement (Laflamme, 2001 et 2002).

⁹ Source : Fichier « Trajectoires des pensionnaires et des ménages, 1891-1901 », ménage 27, fiches 186, 187, 188 et 189.

approchent de l'âge adulte. Ce second décès les emmène à faire d'une demeure autre que la leur le lieu où se déploie leur vie familiale.

Leur père, Guillaume Amyot, est un avocat bien en vue de Québec. Comme plusieurs de ses confrères catholiques et de langue française, il s'implique dans la vie politique et économique du Canada. Depuis 1867, il exerce son métier d'avocat. Guillaume rencontre Marguerite Pennée, elle aussi issue de la bourgeoisie locale. Le couple se marie en 1874 et emménage dans un secteur aisé et prisé de la Haute Ville, au 63 rue d'Auteuil. Les enfants Amyot naissent dans cette vaste demeure.

La nouvelle famille est à proximité du Palais de Justice où se rend le père pour plaider. La maison Amyot est à deux rues du Couvent des Ursulines où les filles Amyot ont fort probablement été instruites. Le Séminaire de Québec et l'Université Laval fréquentés par l'élite masculine de Québec sont aussi à proximité de la résidence des Amyot. Face à leur maison, l'Esplanade et les fortifications s'offrent à eux. Nous pouvons imaginer que les enfants font de l'espace ouvert devant chez eux un terrain propice au jeu.

En novembre 1883, les quatre sœurs Amyot accueillent la nouvelle que leur petit frère Joseph-Guillaume vient de naître. Cette bonne nouvelle est éclipsée par une mauvaise : leur mère se remet mal de l'accouchement. Marguerite meurt, à peine un mois après la naissance de son premier fils, à l'âge de 29 ans. Orphelins de mère, les enfants, tous âgés de moins de 8 ans, demeurent avec leur père. Les plus âgées fréquentent l'école. Malgré le décès de sa femme, Guillaume continue de se rendre à Ottawa où il siège à l'Assemblée législative en tant que député du parti conservateur pour le comté de Bellechasse. De 1881 à 1896 il fait des allers-retours entre les deux villes.

Les absences répétées du père sont probablement quelque peu compensées par la présence d'une domestique ou d'une nourrice qui s'occupe des enfants et de la tenue du ménage. Il faut se rappeler que Marguerite et Alice et Joseph-Guillaume sont tous en bas âge lorsque leur père s'absente pour se rendre à Ottawa. Pourtant, aucun recensement ne témoigne de la présence d'une domestique à domicile. La « crise de la domesticité » dont se soucient les maîtres en est peut-être la cause. En effet, à la fin du XIX^{ème} siècle les domestiques se font de plus en plus rares et elles n'hésitent plus à quitter les employeurs trop autoritaires. Le travail à l'usine, s'il est pénible et long, offre en contrepartie un salaire et l'avantage de la liberté en dehors des heures de travail. Le père des enfants Amyot, comme bien d'autres notables de Québec, peut avoir eu du mal à conserver une employée qui accepte de prendre travail et logis¹⁰. L'absence de domestique peut aussi s'expliquer si les enfants ont été pris en interne dans les écoles qu'ils fréquentent. Ceci dit, le fait qu'à l'âge de 15 ans Émilie fréquente encore l'école laisse entrevoir l'aisance dans laquelle a pu vivre la famille : la famille Amyot peut entretenir un ménage sans que les aînées aient à y consacrer tout leur temps.

La vie des enfants Amyot se déroule calmement dans le quartier Saint-Louis entre la résidence de la rue d'Auteuil et l'école, jusqu'au jour où ils perdent leur père en 1896. L'aînée des filles Amyot vient d'atteindre l'âge de la majorité, alors que le cadet n'a que treize ans.

Les enfants quittent la maison familiale un an après la disparition de leur père. L'héritage doit être suffisant puisque les enfants partent vivre en pension. Il doit même être conséquent, dans la mesure où il permet aux Amyot de ne pas avoir à se séparer pour trouver un nouveau domicile.

¹⁰ Citant Claudette Lacelle qui étudie les domestiques dans la ville de Québec au début du XIX^{ème} siècle, les auteurs du Collectif Clio (1992 : 90 et 213) expliquent que la « croissance du milieu urbain permet à quelques femmes de travailler comme domestique le jour et de rentrer chez elles le soir. » Mais, encore à la fin du siècle, « la domesticité n'est pas qu'un travail, c'est aussi un toit. »

Les enfants Amyot ont de la famille à Québec, notamment leur oncle paternel. C'est avec lui que leur père a habité alors qu'ils étaient tous deux célibataires. L'oncle Jean-Baptiste se trouve à une dizaine de minutes de marche de la maison des Amyot, rue Grande Allée. Il vit dans le quartier Montcalm avec Elizabeth, son épouse, et leurs deux jeunes enfants. L'oncle des Amyot occupe le prestigieux poste de député shérif du district de Québec.

Nos informations ne permettent pas de connaître l'intensité des liens qui unit les deux familles. Seulement, la question de savoir quels rôles ont pu jouer l'oncle et la tante des enfants Amyot se pose puisque les orphelins n'iront pas vivre avec eux. Posons la question autrement : pourquoi les enfants vont-ils habiter en pension plutôt qu'avec leur famille ? Nous ne pouvons pas dire que l'espace ou les ressources dont disposent Jean-Baptiste et sa femme empêchent d'accueillir leurs neveux. On peut imaginer qu'il y a eu mésentente entre les deux familles. Mais la liberté financière dont ont pu jouir les enfants ainsi que l'existence de pension pouvant servir de substitut à la famille semblent être des facteurs qui ont joué dans le choix résidentiel des Amyot. Il faut rappeler qu'au moment où ils quittent la maison familiale ils sont cinq enfants. Si le désir de rester ensemble les soude, si les moyens permettent de ne pas avoir à compter sur l'aide de parents pour être accueillis, la pension est la forme de logement la plus adaptée aux besoins de cette fratrie. Cela n'exclut pas, bien entendu, que l'oncle et la tante aient pu surveiller de loin ces enfants qui deviennent peu à peu adultes.

C'est dans la rue voisine, juste derrière la maison où ils ont passé leur enfance que les enfants Amyot prennent pension. Pour trois ans, et jusqu'en 1899, ils vivent dans la maison de pension de la rue Sainte-Ursule. La clientèle de cette pension semble changer et ne rajeunit pas, ce qui incite, peut-être, les Amyot à vouloir prendre pension ailleurs. À ce moment, ils déménagent rue Saint-Louis, dans une autre maison de pension. Sise à quelques pas du Palais de Justice, cette pension est tenue par Eugène et Edwidge Guimond. Ils habitent cette pension bourgeoise au moment du recensement de 1901. Seule Alice, qui a alors 22 ans, n'est pas présente. Peut-être est-elle partie à l'étranger, mariée ou entrée en religion.

Pour le choix de la pension, les enfants Amyot ont pu être conseillés par leur ancien voisin, Ulric Tessier junior¹¹. Ce riche avocat a lui aussi opté pour la vie en pension. Ulric a vécu rue d'Auteuil, à quelques maisons de celle des Amyot. De la même génération que le père Amyot, Ulric a certainement côtoyé la famille. Veuf depuis au moins 1890, Ulric conserve son domicile qu'il partage avec la fille de sa défunte épouse. Une fois sa belle-fille mariée, Ulric délaisse sa maison pour séjourner à l'*Hôtel Victoria*. Il s'installe ensuite en tant que pensionnaire rue Saint-Louis, à deux pas de la pension où habiteront plus tard les Amyot. Le confort et la commodité que lui procure la vie en pension peuvent le conduire à partager avec les Amyot son carnet de bonnes adresses.

Dans cette pension, les enfants de l'avocat et député Amyot ont probablement côtoyé des collègues de leur père. Ils ont, à tout le moins, retrouvé une ambiance familiale ajustée à leur statut. La présence de trois domestiques, du maître et de la maîtresse de pension atteste que les pensionnaires y vivaient aisément. La manière dont est annoncée la pension dans une publicité parue dans *Le Journal de Québec* en 1888 permet de le vérifier. Elle est présentée dans ces termes :

Cette maison se recommande au public par sa proximité du centre des affaires, aussi bien que par sa bonne tenue et l'excellence de sa table. Rien n'est négligé pour conserver à cet établissement ce caractère de *résidence privée* qui lui assure une clientèle de choix, et pour lui donner ce confort recherché par la classe aisée. Les étrangers de passage en ville, et en particulier MM. les conseillers législatifs et députés à la chambre d'Assemblée, de même que les familles désirant y séjourner quelques jours ou quelques semaines, sont spécialement invités à patroniser [sic] cette maison où ils seront reçus et traités avec toutes les attentions voulues.

¹¹ Source : Fichier « Trajectoires des pensionnaires et des ménages, 1891-1901 », ménage 28, fiche 195.

Les métiers détenus pas les pensionnaires de cette maison attestent la présence d'une « clientèle de choix », comme le veut l'annonce. Banquiers, employés civils, commis-voyageur et avocats font partie des pensionnaires avec lesquels Émilie, Clotilde, Marguerite et Joseph-Guillaume partagent les repas et le thé dans une salle à manger et un séjour tous deux décorés somptueusement. À n'en pas douter, ces relations permettent aux enfants d'entretenir des réseaux importants pour leur avenir.

Joseph-Guillaume, étudiant au moment du recensement de 1901, devient lui-même avocat. Il exerce sa profession dans un bureau qu'il ouvre avec son collègue Charles Frémont. Ils se sont vraisemblablement fréquentés dans la pension des Guimond, où Charles a lui-même été résident.

Le parcours de Joseph-Guillaume montre que la pension fut pour lui une étape de transition sans ruptures réelles. Elle lui offre le temps d'étudier et de se marier. Cette façon de vivre permet ainsi de passer graduellement de l'enfance à l'âge adulte tout en étendant son réseau de connaissances. De plus, la présence de ses sœurs lors de ces années lui offre une ambiance familiale. Le vide laissé par l'absence de ses parents en est estompé. Ces années en pension ressemblent, somme toute, à la vie qu'il a connu avant le décès de son père. Enfin, cette expérience en pension ne semble guère être marquée par l'isolement. Au contraire, Joseph-Guillaume s'est trouvé en compagnie de plusieurs figures masculines aptes à le conseiller et à l'orienter dans le métier d'avocat auquel il était destiné.

Quant aux sœurs Amyot, leur parcours est plus difficile à retracer. Ou plutôt, devrions-nous dire, leur statut de femmes célibataires rend opaques les années qui ont suivi leur départ de la rue Saint-Louis. Elles demeurent aux yeux de plusieurs « les Demoiselles Amyot », comme si elles ne formaient qu'un. Le célibat unit ces trois sœurs qui, lorsqu'elles atteignent la trentaine, s'installent à deux pas de la pension Guimond. C'est là qu'elles finissent leurs jours. Les sœurs Amyot ont évolué dans un espace assez restreint. Québec, c'est pour elles la Haute Ville, et plus précisément le quartier Saint-Louis. Leur existence se déroule dans cette aire d'à peine un kilomètre carré. Leur statut de célibataire, peut-être plus que celui temporaire de pensionnaire, semble déterminer l'étendue de leur univers et les trajectoires qu'elles empruntent. À la différence de leur frère qui quitte assez précocement le nid familial qui s'était transposé en pension, Émilie, Clotilde et Marguerite semblent y être accrochées.

2.1.2. Charles Trudel : afin de ne pas tenir ménage

Au moment où l'agent recenseur se présente à la demeure de la veuve Ferdinand Cantin, au 9 rue des Fossés, celle-ci tient une pension. Charles Trudel est l'un des quatre pensionnaires à vivre dans la maison composée de neuf pièces. Âgé de 58 ans, Charles est veuf¹². Est-ce la raison pour laquelle il choisit de vivre en pension ? On ne peut répondre avec certitude, mais la reconstitution de sa biographie nous apprend que la pension n'a pas été le premier domicile dans lequel il s'est retrouvé après le décès de sa femme. Comme Ulric Tessier, Charles a tenu ménage tout en ayant perdu son épouse avant de se faire pensionnaire.

Charles Trudel est né à Québec en 1843 dans le quartier Saint-Jean Baptiste. Il a passé son enfance à jouer dans les rues étroites et boueuses, dans ce quartier où cohabitent ouvriers et artisans irlandais et francophones. Avec les enfants du voisinage, il effectue sans doute de menus travaux qui contribuent au bien-être du ménage.

Le père de Charles lui a enseigné les rudiments du métier de charretier. C'est le travail qu'il déclare occuper à l'âge de 25 ans lorsqu'il se marie avec Zoé Boutin. Leur mariage est célébré dans l'église Saint-Jean-Baptiste, ce qui laisse supposer que Zoé habitait aussi cette paroisse. Comme leurs parents, le couple s'installe dans le quartier. C'est là que naissent, entre

¹² Source : Fichier « Trajectoires des pensionnaires et des ménages, 1891-1901 », ménage 24, fiche 24.

1870 et 1884 leurs quatre filles, Marie-Louise, Zoé, Joséphine et Adeline Florida. Zoé, la seconde fille de Charles, meurt avant d'atteindre l'âge d'un an. C'est avec sa femme, Zoé, et ses deux filles, Marie-Louise et Joséphine, que Charles est recensé en 1881. Charles est toujours charretier. Zoé est occupée par les enfants et par la transformation « en logis, en nourriture, en vêtements » (Bradbury, 1995 : 182) du salaire qu'apporte son mari à la maison. Cela peut expliquer qu'elle ne déclare pas de métier.

En 1884 naît Adeline, la dernière des filles de Charles et Zoé. Probablement comme la mère des enfants Amyot, l'épouse de Charles meurt à la suite de l'accouchement.

Charles entre tout juste dans la quarantaine lorsqu'il perd Zoé. Comme quoi veuvage et vieillesse ne sont pas synonymes. Dans une société où la complémentarité des rôles d'épouse et d'époux prime, le décès ou la disparition d'un des conjoints place l'autre dans une situation de précarité. Particulièrement dans le milieu ouvrier, le déséquilibre engendré par le décès du conjoint n'est pas vécu de la même manière pour la femme et l'homme. Le premier problème se posant à la veuve est de « pallier le manque à gagner qu'entraîne l'absence d'un homme » (Bradbury, 1995 : 260). Pour la veuve, la première contrainte est d'ordre économique. Le veuf fait plutôt face à des problèmes d'ordre organisationnels. Qu'il soit seul ou avec des enfants, il doit rapidement trouver une aide pour les tâches domestiques.

Les stratégies résidentielles adoptées par Charles après le décès de son épouse montrent bien en quoi la présence d'une femme, qu'elle soit épouse, concubine, fille, parente, domestique ou maîtresse de pension est nécessaire à l'ouvrier. Charles ne se remarie pas. Veuf, père de deux enfants, il arrive à joindre les deux bouts et à demeurer à la tête de sa famille tout en travaillant comme journalier. Sans doute est-il en mesure d'organiser sa vie sans avoir à contracter une autre union grâce aux femmes qui l'entourent. L'aînée de ses filles, Marie-Louise a déjà 17 ans lorsque Charles se retrouve veuf. Marie-Louise, qui ne déclare pas de métier, doit consacrer son temps aux courses, à la préparation des repas, à la lessive, au ménage et au soin de sa sœur cadette. Même Joséphine, âgée de 8 ans, peut aider dans les tâches domestiques.

En plus de la contribution de Marie-Louise et de Joséphine, la famille peut compter sur la présence de Marie Boutin. Marie, c'est une sœur aînée de Zoé qui est toujours célibataire. Nous savons, parce qu'elle y est recensée, que la belle-sœur de Charles habite avec le ménage en 1891. Bien qu'elle travaille en tant que journalière, Marie aide certainement ses nièces à combler le vide laissé par l'absence de leur mère. Ici, nous voyons bien la complexité des pratiques d'hébergement. Savoir qui, de Marie ou de Charles profite de cet arrangement résidentiel nous paraît anachronique. Il y a tout lieu de croire que pour Charles, tout comme pour Marie la question ne se pose pas tant en terme de bénéfices qu'en terme de solidarité.

Nous ignorons combien de temps les Trudel-Boutin partagent leur domicile. Toutefois, des changements ont lieu dans la vie de Charles et des membres du ménage dans lequel il habite. Tenté par la Basse Ville qu'il voit depuis sa maison, rue Saint-Réal, tenté surtout par l'idée d'être propriétaire, Charles quitte le quartier qui l'a vu naître. De la Haute Ville, il descend s'installer dans les Faubourgs. Il a réussi à amasser un capital qui lui permet d'acquérir ou de construire une maison à l'extrémité du quartier Saint-Sauveur. À compter de 1893, Charles habite une petite maison dont il est propriétaire, rue Napoléon. En cela, Charles suit le mouvement d'expansion urbaine. Il s'éloigne de son lieu de travail, et ne bénéficie peut-être plus de certains services tels que l'eau courante et un système d'égout. Mais en contrepartie, il atteint l'objectif que se fixent nombre d'habitants des villes : posséder son chez-soi.

Ce mouvement vers la banlieue d'ouvriers et de cols-bleus explique la montée du nombre de propriétaires dans la plupart des villes nord-américaines au tournant du XX^{ème} siècle. Construisant de leurs mains et souvent avec des matériaux de fortune leur maison, ils arrivent ainsi à posséder leur chez-soi. Pour l'ouvrier, être propriétaire c'est une garantie en cas de

difficultés. En cela, nous pouvons plus parler d'une rencontre entre deux modèles, que d'une adoption de valeurs bourgeoises. Un propriétaire intransigeant, le chômage et la maladie – deux des principales menaces pesant sur les familles ouvrières – peuvent mettre à la rue des familles locataires. Le loyer, seule donnée incompressible du budget de l'ouvrier locataire, devient ainsi malléable. À tout le moins, être propriétaire de l'espace habité permet de l'adapter. Une flexibilité dans les organisations résidentielles s'offre ainsi : on peut agrandir ou diviser la maison au gré des changements qui surviennent. Ceci étant, Charles Trudel s'offre par ce déplacement vers la banlieue une certaine forme d'assurance.

L'année suivant le déménagement, soit en 1894, le décès frappe encore la famille de Charles. Sa fille aînée meurt à l'âge de 24 ans. Nos sources sont muettes quant aux événements qui suivent. Mais Charles Trudel est retrouvé l'année du recensement de 1901. Il a alors 58 ans, et il loge en pension chez madame Cantin, rue des Fossés. Ni sa belle-sœur, ni sa fille cadette ne l'accompagnent. L'une et l'autre ont peut-être quitté la ville. Elles peuvent aussi s'être mariées ou être décédées. Dans tous les cas, Charles se trouve seul. Ceci étant, il a probablement trouvé un avantage à vivre en pension : ses tâches domestiques sont ainsi réduites au minimum. Avec un tel arrangement, il peut travailler et rentrer le midi et le soir dans une maison où son repas est préparé et où il est blanchi. Le lieu où Charles s'installe en pension témoigne du souci qu'il a de se rapprocher du centre des affaires où il travaille. Des faubourgs résidentiels de Saint-Sauveur, Charles vient habiter le cœur de la Basse Ville de Québec. La décision prise par Charles de vivre en pension n'est toutefois pas irréversible. En effet, il conserve toujours sa maison, rue Napoléon, qu'il loue peut-être. Il est ainsi en mesure, grâce aux revenus qu'il en retire, de payer sa propre pension. Encore une fois, nous ignorons combien de temps Charles demeure pensionnaire et combien de temps il loge chez Madame Cantin. Seulement, Charles laisse sa dernière trace dans les archives au moment où il meurt, le 7 mars 1911.

L'histoire de Charles Trudel montre comment la pension peut être une manière d'habiter commode pour le veuf dont les enfants ont quitté le domicile familial. Nous voyons comment l'existence des hommes et des femmes était interdépendante dans le Québec urbain de la fin du XIX^{ème} siècle. Cette interdépendance permet encore mieux de comprendre comment la pension offre même aux moins aisés des hommes la possibilité de payer pour une aide à domicile. À défaut de prendre chez soi une domestique, des hommes comme Charles ont pu se « déplacer » chez la domestique. Le parcours de Charles met aussi en évidence la diversité statuts résidentiels pouvant être détenus au cours d'une vie. Le caractère non linéaire, presque imprévisible dirions-nous, des statuts détenus met en relief la multiplicité des manières d'habiter la ville. Le parcours de Charles Trudel l'illustre bien. De locataire, Charles devient propriétaire dans la cinquantaine. Son parcours ne s'arrête pas là. Ce qui, d'une certaine manière, nous montre que la possession de son logement n'est pas une fin en soi. Approchant de la soixantaine, Charles loue ensuite sa maison à une tierce personne et redevient locataire, cette fois-ci en tant que pensionnaire. Abordés sous l'angle du partage de l'espace résidentiel, les statuts détenus par Charles au cours de sa vie font état de la même diversité des manières d'habiter la ville. Enfant et jusqu'au début de sa vie adulte, Charles vit chez ses parents. Plus tard, il est chef d'une famille nucléaire, d'abord complète, ensuite monoparentale. Il est ensuite à la tête d'un ménage à famille étendue latérale. En fin de vie, il sera pensionnaire.

2.2. Pour démarrer dans la vie

À l'inverse de Charles Trudel pour qui la vie en pension représente une étape finale dans sa trajectoire, vivre en pension peut être une manière de démarrer dans la vie. En fait, c'est la fonction principale reconnue à la pension pour les historiens de la famille. Ferretti (1985 : 244) par exemple, constate qu'au début du siècle les jeunes de la paroisse montréalaise de Sainte-Brigide ont tendance à ne plus habiter chez leurs parents au moment du mariage. C'est le cas

de 46% des jeunes hommes et 33% des jeunes femmes. Soit ces derniers sont partis du domicile parental sans quitter la famille, soit encore, ils habitent en pension. De telles constatations permettent à Anderson (1996 : 13) dans le cas de l'Angleterre de présenter le fait d'être pensionnaire comme une option pour la jeunesse. Les réflexions de Modell et Hareven (1973 : 471) vont dans le même sens lorsqu'ils mettent en parallèle le système des « *life-cycle servants* » à celui des pensionnaires. La fréquence des cas où la pension joue ce rôle explique en partie que l'attention ait porté sur cette fonction, au point d'en négliger les autres. Nous ne saurions insister suffisamment sur ce point : les histoires de vie ici présentées mettent en relief que le statut de pensionnaire pouvait être un tremplin pour les personnes se trouvant en début de cycle de vie. Ce qui ne veut pas dire pour autant que d'autres parcours qui mènent à la pension sont à écarter.

2.2.1. Victor Hamelin : transiter par la famille pour s'envoler vers l'âge adulte

À sa naissance, le 30 décembre 1876, Victor Hamelin est orphelin de père¹³. Ses parents, tous deux originaires du quartier Saint-Roch, se sont mariés en 1874. Seule avec son fils, la mère de Victor, Georgiana, tente tant bien que mal de survivre. Elle se remet sans doute à la couture, métier qu'elle exerçait alors qu'elle était jeune fille. Trois ans à peine après avoir perdu son premier mari, Georgiana, alors âgée de 30 ans, se remarie avec Michel Kirouac. Michel, le beau-père de Victor, est charcutier. Ensemble, Victor, Georgiana et Michel partent habiter à Trois-Rivières d'où vient peut-être Michel. C'est là que nous les retrouvons au moment du recensement de 1881.

En 1884, Victor accueille son petit frère Donat Kirouac. Peu après, le beau-père de Victor meurt. À nouveau veuve, Georgiana revient à Québec en compagnie de ses deux fils. Elle y trouve sans doute un réseau de soutien qui lui fait défaut à Trois-Rivières. À Québec, deux de ses sœurs, Émilie et Philomène, ainsi que sa mère, peuvent la soutenir. Elles peuvent d'autant plus lui venir en aide que leur travail de blanchisseuses se fait à domicile : il offre ainsi une certaine flexibilité. Contrainte d'assurer sa subsistance et celle de ses enfants, Georgiana peut se fier à sa famille pour surveiller les enfants. Par la présence de ses sœurs et de sa mère, Georgiana évite ainsi d'avoir à confier ses enfants à des institutions charitables, salles d'asile et orphelinats. Victor et Donat font, à n'en pas douter, la navette entre leur maison et celle de leurs tantes et de leur grand-mère.

La mère de Victor et de Donat peut ainsi se consacrer au commerce de bonbons qu'elle vient de mettre sur pied. Comptant sur ses propres ressources et sur l'aide de ses fils, maintenant âgés de 14 et 7 ans, Georgiana arrive à faire vivre sa petite famille. En mettant sur pied son petit commerce, aussi précaire soit-il, Georgiana évite ainsi le travail à l'usine tout comme elle évite d'avoir à dépendre des institutions de charité.

Des changements surviennent dans la vie de Victor et de son frère dans les années qui suivent le recensement de 1891. Nous perdons de vue Georgiana : peut-être est-elle décédée, ou s'est-elle remariée. Dans tous les cas, ses fils logent en tant que pensionnaires chez ses sœurs, Philomène et Émilie Pléau au moment du recensement de 1901. Les tantes de Victor, toujours blanchisseuses, tiennent pension dans la nouvelle demeure qu'elles habitent depuis 1899 au 48 rue des Fossés. Elles hébergent en tout six hommes pensionnaires, dont font partie Victor Hamelin et Donat Kirouac. Victor, maintenant un jeune homme de 24 ans, travaille comme ouvrier. Quant à son jeune frère, Donat, âgé de 17 ans, il ne déclare pas de métier. Il peut certainement aider ses tantes dans la tenue de la maison de pension.

Les sources complémentaires consultées ne sont pas bavardes sur les causes de ce remue-ménage. Elles sont tout autant muettes sur les événements suivant la prise de pension de

¹³ Source : Fichier « Trajectoires des pensionnaires et des ménages, 1891-1901 », ménage 12, fiche 84.

Victor. Remarquons tout de même quelques éléments qui se dégagent de la trajectoire de Victor. D'abord et avant tout, Victor n'a pas quitté le domicile parental pour vivre chez des étrangers. Sans une analyse biographique, nous n'aurions pas été en mesure de cerner de tels liens familiaux qui existent entre Victor et ses maîtresses de pension. Victor connaissait ses tantes pour les avoir souvent fréquentées au long de son adolescence. De plus, l'histoire de Victor nous montre à quel point les frontières entre la famille et la pension peuvent être floues. Pourquoi alors Victor est-il désigné par ses tantes comme étant pensionnaire et non pas comme étant leur neveu ? Est-ce à dire que le lien qui les unit est aussi financier ? Puisque les tantes de Victor ont déjà chez elles des pensionnaires, il est probable qu'elles aient cherché à simplifier les choses auprès du recenseur. Dire que l'un des pensionnaires paie pension et qu'en même temps c'est le neveu, mais que les autres pensionnaires sont seulement des pensionnaires complique les explications ! L'agent recenseur, empressé de passer à la demeure suivante, peut avoir demandé aux maîtresses de maison d'accélérer et de simplifier les choses. N'excluons toutefois pas que les tantes de Victor lui aient demandé une contribution, qu'elle soit financière ou non. Comme elles font profession de logeuse, le logement d'un neveu est un manque à gagner. Victor, jeune adulte de 24 ans, devient peu à peu autonome. Il a l'âge des autres pensionnaires de la maison. Comme eux, il travaille et paie fort probablement sa pension. Cela fait de lui un homme indépendant. Victor en est à son premier envol vers l'âge adulte. Mais le fait d'habiter en compagnie de ses tantes lui sert de filet de sécurité, ou encore de tremplin. Enfin, l'histoire de Victor montre que la pension est aussi une manière d'habiter la ville dont on est originaire. Hormis un séjour à Trois-Rivières, Victor a toujours vécu à Québec. La pension n'est pas pour lui une manière de s'intégrer à la ville : c'est plutôt une manière de s'intégrer à la vie adulte.

2.2.2. Albert Demers : le temps des études

Comme Victor Hamelin, Albert Demers prend pension en famille¹⁴. C'est chez son grand frère et sa belle-sœur qu'il est recensé en tant que pensionnaire en 1901. Alors âgé de 23 ans et célibataire, Albert dit poursuivre des études de droit. Il affirme aussi être né en milieu rural. Une simple lecture des données du recensement suggère qu'Albert vient tout juste d'arriver à Québec pour étudier et qu'il compte sur son grand frère pour faciliter son insertion. Cela expliquerait qu'il soit pensionnaire dans la demeure de son frère, au 24 rue Couillard.

Albert est né à Saint-Henri de Lévis, village situé à une vingtaine de kilomètres de Québec. Dans l'annuaire de ville, il laisse une première trace de son séjour à Québec à partir 1896. Il est arrivé à Québec au plus tard à l'âge de 18 ans, sans doute pour y étudier.

Pendant ses études, Albert habite de 1896 à 1900 dans la rue Sainte-Anne. Cette rue, située à quelques minutes à pied du Séminaire de Québec et de l'Université Laval, attire une forte population d'étudiants. Les maisons de pension abondent dans ce secteur. C'est dans l'une d'entre elles que s'installe Albert en premier lieu.

Entre-temps, soit en 1897, le frère d'Albert, Louis-Georges, emménage avec sa toute nouvelle épouse et une domestique dans une maison de la rue Couillard, composée de huit pièces. Jusqu'alors, Louis-Georges, comme Albert, était pensionnaire. En fait, l'année de la supposée arrivée d'Albert à Québec, son frère venait d'être admis au barreau et commençait à exercer son métier. Malgré son nouveau statut d'avocat, Louis-Georges était resté pensionnaire. De surcroît, il demeure dans la même pension, malgré le fait que ses revenus ont considérablement augmentés.

C'est dans la demeure de la rue Couillard qu'Albert vient rejoindre le nouveau couple. Après cinq années passées dans la pension de la rue Sainte-Anne, Albert devient pensionnaire

¹⁴ Source : Fichier « Trajectoires des pensionnaires et des ménages, 1891-1901 », ménage 1, fiche 1, 2 et 3.

chez son frère. À tout le moins, Albert est inscrit en tant que pensionnaire dans le recensement de 1901. Signalons par ailleurs que dans les annuaires de ville de 1901-1902 et de 1902-1903, le nom d'Albert apparaît tout simplement sous celui de Louis-Georges, sans pour autant porter la mention de pensionnaire. Seule la mention d'étudiant décrit Albert. Cela montre que les processus d'identification varient selon les interlocuteurs. Ceci étant, Albert reste en compagnie de son frère et de sa belle-sœur au moins jusqu'à ce qu'il soit admis au barreau le 5 juillet 1902. Nous ignorons s'ils continuent à partager leur demeure bien longtemps après, mais nous savons que les deux frères deviennent associés dans un cabinet d'avocat qu'ils fondent.

Albert Demers a eu l'occasion de bien connaître Québec avant d'habiter chez son frère. Plus d'une fois déjà, il avait longé les rues étroites et sinueuses de la Haute Ville. Les raisons pouvant l'avoir conduit à quitter la pension de la rue Sainte-Anne pour se rendre sur la rue Couillard sont diverses. La fin des études approchant, Albert a pu apprécier la présence de son frère. Lui-même avocat, Georges-Albert pouvait accompagner son frère dans la préparation de l'examen du barreau. Le silence et le recueillement qu'offre la maison du couple Demers étaient peut-être aussi plus propices aux études. Il faut savoir que dans les pensions d'étudiants les occasions de réjouissance sont multiples. Le silence n'est peut-être pas toujours de mise. Des contraintes financières ont aussi pu jouer dans la décision d'habiter chez le frère.

Remarquons pour conclure qu'Albert, loin d'être isolé et marginal parce qu'il a habité en pension, semble plutôt bien réussir sa carrière. Il est nommé conseiller du Roi en 1920, et devient président de la *Sterling Fire Insurance Compagny* et de *Sterling Securities and Agencies Company*. La reconstitution de la trajectoire empruntée par Albert permet d'affirmer à nouveau qu'à Québec il n'y a pas une manière de vivre en tant que pensionnaire, mais bien des manières de vivre en pension. La biographie d'Albert en témoigne : une même personne peut, sur quelques années, détenir le statut de pensionnaire tout en vivant successivement dans des conditions différentes.

2.2.3. Les sœurs Plante : pour constituer une dot

Étudiant les maisons de chambre de la ville de Boston au début du siècle, Wolfe (1913 : 151) consacre un chapitre à ce qu'il appelle le « problème du mariage ». Il arrive à la conclusion suivante : « Il y a une chose dont nous pouvons être sûr, c'est que la vie en pension a tendance à retarder aussi bien le mariage que le projet de se marier. » Nombre de critiques de la vie en pension voient en elle un frein au mariage. Une peur persiste : que l'hôtel se substitue au rôle de la femme. Ainsi, si l'homme vit en pension ou à l'hôtel, il n'a plus besoin de femme dans sa vie puisqu'il paie une étrangère pour tenir son ménage. Cette crainte traduit un malaise qu'éprouvent les moralistes à voir l'âge au mariage reculer et le taux de divorce augmenter au tournant du siècle. La logique est assez simple : si on vit en pension, on se marie plus tard, et si on se marie plus tard, on a moins d'enfants. Par conséquent, la famille est menacée par la vie en pension.

Pourtant, vivre en pension a pu favoriser le mariage. Les parcours empruntés par les sœurs Plante sont de ceux qui correspondent assez bien à cette idée. Nées en région rurale, Germaine et Almada n'ont laissé que quelques traces de leur passage à Québec¹⁵. Ces deux sœurs originaires d'un village avoisinant, prennent pension en 1901 dans la famille Marois, rue des Fossés. Âgées respectivement de 26 et de 22 ans, Germaine et Almada Plante travaillent toutes deux en tant que laveuses.

L'année suivant le recensement, elles quittent la demeure des Marois et se séparent. Par les annuaires de ville, nous trouvons Germaine, toujours laveuse, qui habite tout près ; en

¹⁵ Source : Fichier « Trajectoires des pensionnaires et des ménages, 1891-1901 », ménage 19, fiches 135 et 136.

compagnie d'Alexandre Plante senior et Alexandre Plante junior. Sans doute des membres de la famille, Alexandre et son père ont trouvé une petite place pour loger Germaine chez eux. C'est peut-être même eux qui, à l'arrivée à Québec des deux sœurs, avaient déniché pour elles la pension des Marois. Quant à Almanda, l'année où elle se sépare de sa sœur elle devient femme de peine. Almanda change de quartier, et déménage dans le quartier Saint-Jean, où se trouve possiblement la personne qu'elle accompagne.

À compter de 1902, on ne trouve plus aucune trace des sœurs Plante à Québec. Nous en déduisons qu'elles sont venues séjourner à Québec pour une brève période : le temps, peut-être de constituer la dot de leur mariage. Si nous ne pouvons pas conclure avec certitude que ce passage a conduit Germaine et Almanda à l'autel, nous sommes tentées de croire qu'il a permis des rencontres. Malgré la brièveté apparente de leur passage, Germaine et Almanda entrent en contact avec des habitants de Québec plus sédentaires qu'elles. Au minimum, elles ont côtoyé les personnes avec lesquelles elles travaillaient et elles habitaient.

Plusieurs des trajectoires reconstituées confirment que le mariage a succédé à la pension. En cela, nous pouvons dire que la vie en pension n'a pas freiné le mariage. Peut-être même l'a-t-elle rendu possible. Vivre en pension, le temps de se marier, ou le temps d'accumuler une dot semble avoir été courant chez les jeunes passés par Québec. En cela, la pension n'est pas un frein. Au contraire, elle rend possibles certains mariages. Les difficultés économiques d'une société qui s'industrialise peuvent être compensées ou atténuées par le fait que l'on prend pension. Autrement dit, la pension n'est peut-être pas la cause, mais bien la conséquence d'un retard de l'âge au mariage. Par l'aspect temporaire de cette forme de logement, de jeunes ruraux pouvaient aisément, rapidement et à moindre coût s'installer dans la ville. Ils sont ainsi en mesure de travailler et d'amasser le numéraire nécessaire au maintien d'une exploitation agricole ou à l'établissement d'un nouveau couple. Rappelons que la ville de Québec, bien qu'elle attire peu de migrants internationaux dans les dernières décennies du XIX^{ème} siècle, se trouve au centre des mouvements de population qui agitent la province. Les habitants des campagnes se déplacent de plus en plus vers la ville, soit temporairement, soit pour s'y installer. La ville de Québec est un lieu d'échange matrimonial par excellence pour les migrants des régions avoisinantes.

Les biographies retracées ici illustrent bien que les pensionnaires n'étaient pas des individus isolés au point d'être détournés du mariage et de la vie familiale. Le mariage, conçu comme garant de la moralité et de la famille, n'est pas menacé par la vie en pension. Nous sommes même tentés d'avancer que la vie en pension permet aux réseaux de se déployer dans toute leur richesse. Par ricochet, la pension peut même élargir le bassin de conjoints potentiels. Si nous n'avons pas trouvé dans notre échantillon d'histoires où des pensionnaires se sont courtisés dans la maison qu'ils habitaient, il n'est pas à exclure que de telles rencontres puissent avoir lieu. L'abbé Blanchard (1919 : 3-4) met en garde les maîtresses de maison : faire cohabiter des hommes et des femmes, c'est jouer avec le feu. Écoutons-le : « On comprend les inconvénients qui se présentent lorsque, sur le même étage et souvent dans des chambres voisines, habitent des jeunes gens et des jeunes filles. L'occasion est constante et souvent fatale. »

2.3. Quand l'emploi l'exige

Par définition, prendre pension c'est payer pour que soient fournis nourriture et logement. Mais parfois, ce mode de logement coïncide avec une activité professionnelle particulière. Il faut se demander quelle est l'importance de la profession dans le choix de prendre pension.

Nous l'avons dit, à Québec, la possibilité de vivre en pension s'offre à tous et chacun. Comme les formes que prend la pension sont diverses et variées, la population qui y vit l'est tout autant. Les structures d'hébergement de la ville de Québec forment ainsi un système englobant diverses formes de pension. Chaque pensionnaire est ainsi en mesure de trouver une

pension qui lui sied. Ce n'est pas le cas en France, et plus particulièrement à Paris, où la vie en garnis est réservée aux ouvriers (Faure, 2007 : 62-63). En comparant la population des pensionnaires à celles des habitants de Québec, nous observons que les ouvriers qualifiés et employés dans la classe des services sont surreprésentés. Cette première donnée contredit à nouveau l'idée que la pension est réservée aux pauvres et aux marginaux. La première histoire de vie ici racontée met bien en relief l'importance qu'a pu jouer le travail dans le fait de prendre pension. En effet, la mobilité qu'imposent certains emplois rend nécessaire et même souhaitable que des formes de logements temporaires soient offertes.

Plusieurs ententes, établies entre les pensionnaires et les membres des ménages qui accueillent, échappent aux yeux des observateurs. En raison du fait que l'échange de service ne se résume pas à des transactions monétaires, en raison surtout du fait qu'une part importante de l'économie domestique échappe aux définitions qu'en donne l'État – par les recensements notamment – des échanges souterrains, mais non moins importants ont pu régler les ententes prises entre ceux qui sont hébergés et ceux qui hébergent. Cette remarque permet de comprendre un peu mieux que 56% et 45% des femmes pensionnaires recensées en 1891 et en 1901 ne déclarent pas de profession. Comprendre ces arrangements relève par contre du défi. L'histoire de Marie Ouellet permet de lever quelque peu le voile sur une pratique différente : on ne paie pas toujours pour prendre pension ; il arrive que l'on soit payé sous forme de pension.

2.3.1. La famille Mahon : la mobilité professionnelle

L'augmentation rapide de la population des travailleurs en mouvement dans les villes crée une demande subite et importante de logement à bon marché, et surtout, de logement temporaire. C'est l'explication principale donnée à la prolifération de pensions et de garnis en période d'industrialisation et d'urbanisation en France, comme en Angleterre et en Amérique du Nord. Ainsi, nous dit Groth (1994), les pensions et hôtels à coût modiques permettent à la classe ouvrière de survivre et de se déplacer au gré des emplois offerts.

Nos données indiquent par contre que la pension n'a pas uniquement servi aux ouvriers qui avaient à être mobiles. Lévy-Vroelant (1992 : 40) évoque cette possibilité lorsqu'elle étudie la population des garnis de Versailles. Les travailleurs qualifiés et dirigeants – ce que nous appellerions aujourd'hui les cadres – ont aussi eu à se déplacer. Des avocats, commis, gérants, employés de grandes compagnies d'assurance ou de banques sont logés en pension. Nous avons même trouvé quelques députés et hommes d'affaires pensionnaires. Lorsqu'ils ont à se déplacer dans une ville, que ce soit pour quelques jours par semaine, ou pour une durée plus longue, ces hommes trouvent dans la pension une seconde résidence.

La famille de Frank Mahon a fait de la pension sa maison¹⁶. Avec son épouse, Catherine, et leurs deux enfants, Frances et Arthur Joseph, ils sont recensés en tant que pensionnaires en 1901. Ils habitent à ce moment avec la famille Hull sur la rue Couillard dans une maison de douze pièces. Deux autres pensionnaires sont aussi présents. Frank, âgé de 35 ans, est gérant pour la compagnie *C.P.P. Telegraphic Company*. Sa femme Catherine, âgée de 29 ans, ne déclare pas de profession. Le couple est né au Nouveau-Brunswick et est irlandais d'origine. Depuis 1893, Frank est inscrit dans les annuaires de la ville de Québec. Il habite successivement plusieurs pensions. Apparemment, Catherine, son épouse, n'accompagne pas toujours Frank. En effet, leur premier enfant, Frances, est né au Nouveau-Brunswick, province d'où ils viennent. Il est possible que Frank soit d'abord venu à Québec seul. Il aurait ainsi fait des allers-retours entre les deux lieux. Catherine a sans doute rejoint son mari après la naissance de leur enfant. Il est aussi probable que Catherine, habitant Québec avec Frank, soit partie accoucher dans sa famille au Nouveau-Brunswick. Après avoir habité avec la famille

¹⁶ Source : Fichier « Trajectoires des pensionnaires et des ménages, 1891-1901 », ménage 5, fiches 42, 43, 44 et 45.

Hull, le couple déménage à nouveau. Il habite apparemment la rue Saint-Pierre jusqu'en 1902. Ensuite, plus aucune trace des Mahon n'est trouvée à Québec. Tout porte à croire que la famille est partie dans une autre ville où le travail de Frank les appelait.

Qu'ils soient seuls ou en compagnie de leur famille, il y a des avantages évidents à ne pas vivre dans ses meubles. Entre autres, ils n'ont pas à déménager leurs biens puisque les chambres en pension sont louées meublées. Les grands déménagements sont ainsi évités. Les pensions étant habituellement situées au centre des affaires, la navette entre le lieu de travail et le lieu de résidence se fait aisément. Enfin, la pension est un lieu qui assemble ceux qui se ressemblent : le salon et la salle à manger de la pension permettent d'engager la conversation et de nouer des liens dans une ville où l'on est parfois étranger.

2.3.2. Marie Ouellet : domestique, un métier couché

Une des spécificités de l'industrialisation répète les historiens de la famille, c'est d'avoir créé une frontière entre le lieu de travail et le lieu de résidence. Pourtant, domestiques, commis de magasin, gardiens, pour n'énumérer qu'eux, ont été logés par l'employeur. En fait, les métiers couchés sont une des faces cachées ou méconnues des manières d'habiter la ville.

Marie Ouellet travaille comme servante¹⁷. Née en 1850, Marie est toujours célibataire à l'âge de 50 ans. De toute manière, son métier de servante rend une vie de couple difficilement envisageable. Marie, née à Québec, habite avec la famille de son employeur. Le chef de la famille, Edmond Forgues est commis. Sa femme, Émilie, tient le ménage dans lequel nous trouvons cinq enfants tous âgés de moins de 15 ans, et une nièce âgée de 23 ans. Marie Ouellet aide certainement Émilie comme bonne à tout faire. Marie ne s'est apparemment pas improvisée en tant que servante. En effet, dix ans plus tôt, c'est aussi le métier qu'elle occupait dans la famille des Brousseau.

Qu'on ne s'y méprenne. Être domestique, précise Guérrand (1999 : 311) dans le cas de la France, ne signifie pas être intégré à la vie familiale. Selon l'aisance des familles, les domestiques vivent plus ou moins à l'écart. Dans les maisons les plus aisées, les domestiques ont des espaces pour dormir et manger les isolants de la famille. Pour le Québec, les auteures du Collectif Clio (1992 : 90) dénotent la même tendance : les domestiques logent dans « une toute petite chambre, soit à l'étage inférieur ou au grenier, soit dans la cuisine. » La fréquence des mises à pied rend ces femmes vulnérables puisqu'elles peuvent à la fois perdre leur emploi et leur toit. Ce qui explique que ces femmes alternent emplois de domestiques et d'ouvrières.

Il est intéressant de remarquer dans ce cas-ci que la famille identifie Marie comme étant pensionnaire, et non pas comme domestique, alors même que son métier de servante est donné au recenseur. En effet, il est plus fréquent que les femmes employées en tant que servantes aient la relation de « domestique » avec le chef de ménage. Dans tous les cas, Marie est payée par le logement et la nourriture qui lui sont offerts, ce qui fait d'elle une pensionnaire occupant un métier couché.

Les métiers couchés se raréfient tout de même au tournant du siècle. Il est probable que les travailleurs préfèrent des emplois où le lieu de travail est dissocié du lieu de résidence. Une telle option devient envisageable lorsqu'une chambre et une pension se trouvaient facilement ailleurs que chez le patron.

Conclusion

Une multitude de chemins mènent à la pension, et un nombre aussi important permet d'en sortir. Cela signifie d'abord et avant tout que le mode de logement que représente la pension est fluide. On entre et on sort de la pension. Autrement dit, le statut de pensionnaire ne suffit

¹⁷ Source : Fichier « Trajectoires des pensionnaires et des ménages, 1891-1901 », ménage 17, fiche 121.

pas à caractériser l'univers dans lequel il évolue. Cela permet de conclure que les pensionnaires entretiennent des rapports sociaux à la fois complexes et cohérents avec les habitants de Québec.

La première des conclusions à laquelle conduit l'analyse des trajectoires est d'affirmer sans aucun doute que les personnes hébergées à titre de pensionnaires ont des liens. Elles ont des liens avant d'entrer en pension, tout comme elles en tissent dans la pension. Ces liens sont pour la plupart familiaux. On ne rejette pas la famille quand on prend pension. On cherche même, si la sienne est affaiblie, la proximité de celle des autres. C'est dire combien la pension n'entre pas en contradiction avec la vie familiale. Les liens des pensionnaires ne sont par contre pas uniquement familiaux. Des affinités rassemblent des personnes partageant les mêmes métiers, les mêmes origines, les mêmes aspirations. Mais parfois, les affinités entre les pensionnaires transcendent toutes ces catégories et s'expliquent par le hasard de la rencontre et de l'amitié. La pension, c'est une ville à échelle réduite. C'est, pour reprendre l'heureuse expression de Lepetit (1996 : 31), un « vaste carrefour où se mêlent populations stables et populations mobiles aux parcours et aux projets variés. » Dans la pension, se croisent, s'entremêlent et se confondent les habitants de la ville.

Le deuxième élément qui ressort de cette analyse concerne la durée de séjour en pension. D'abord, le statut de pensionnaire semble être détenu brièvement dans la vie des individus. Peu de pensionnaires vivent en tant que tels pendant plus de cinq ou six ans. La plupart transitent par la pension et y restent moins de deux ans. La brièveté de ce moment n'en fait pas pour autant un événement anodin. Permettons-nous une incursion dans le temps. Grafmeyer (1999), qui interroge en période contemporaine en France des personnes hébergées temporairement, en arrive à la conclusion que même s'il est bref ce moment revêt une importante signification pour ceux qui le racontent. Il semble que cette remarque puisse s'appliquer à ceux qui ont été pensionnaires à la fin du XIX^{ème} siècle.

Retracer la vie des personnes hébergées comme pensionnaire permet aussi d'observer comment elles évoluent dans l'espace urbain. Nous avons été étonnés par le fait que les habitants de Québec s'inscrivent dans des territoires restreints. En effet, l'espace habité des pensionnaires se résume souvent à un quartier. Ainsi, dans une ville aussi grande et étendue que Québec les pensionnaires habitent toujours les mêmes secteurs, bien qu'ils aient des réseaux somme toute assez complexes. Les déplacements résidentiels à l'extérieur du quartier sont rares. Olson (1998) utilise un terme approprié pour décrire ce mouvement incessant à l'intérieur du voisinage lorsqu'elle parle de la bougeotte. Il semble que les habitants des villes bougeaient beaucoup au XIX^{ème} siècle, sans trop s'éloigner de leur famille et de leurs réseaux de soutien.

Enfin, l'analyse ici faite nous amène à vouloir mieux connaître les lieux où habitent les pensionnaires, ainsi que les relations qu'ils entretiennent avec les membres des ménages qui les hébergent. Il semble maintenant nécessaire de porter notre regard sur l'offre du logement en pension, et sur sa morphologie. Le travail de reconstruction des trajectoires des pensionnaires doit être dépassé et complété dans la mesure où notre analyse isole ce groupe. Nous croyons en effet que les comportements des pensionnaires relèvent d'un dysfonctionnement aussi longtemps que ce groupe est traité comme groupe à part. D'où la nécessité de prendre en compte les interdépendances avec la population d'accueil.

En conclusion, délaissions les personnes ayant été pensionnaires pour nous intéresser de manière plus générale au système de la pension et des connaissances que nous en avons. En Amérique du Nord, nombreux sont les auteurs ayant exploré la prise de pension en contexte familial en période industrielle. D'autres, aux États-Unis, en Angleterre et en France, se sont penchés sur les maisons de chambres et les pensions à grande échelle. Dans le premier cas, la pension est conçue comme partie intégrante de l'économie familiale. Dans le second, le caractère commercial et la sous-culture urbaine qui y est associée sont mis en relief. Effet réel

ou de la source ? D'une part, les sources utilisées permettent souvent de ne capter qu'un seul type de pension. Ce qui donne l'impression de l'existence d'une unique forme de logement temporaire à un moment donné. C'est le cas par exemple dans la ville de Paris. D'autre part, comme le remarque Harris (1992), ces formes de logement tendent à être étudiées au moment de leur apogée. La pension en famille attire l'attention des chercheurs travaillant sur la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, alors que la pension en maison de chambres et en garnis intéresse au tournant et au début du XX^{ème} siècle. Bien qu'elles soient principalement concentrées sur l'un ou l'autre des lieux où ont été accueillis les pensionnaires, les études précitées ont en commun d'observer un léger déplacement vers des formes d'hébergement plus commerciales. La pension au sein des familles laisse graduellement sa place à la pension en maison de chambres. Cette histoire n'est évidemment pas linéaire. Mais on ne peut négliger qu'il y a à long terme un déplacement vers un hébergement disons plus commercial. L'étude du cas de la ville de Québec est particulièrement intéressante dans la mesure où il met en évidence une concomitance méconnue entre diverses formes d'hébergement transitoires et temporaires au tournant du XX^{ème} siècle. Il serait utile, pour donner plus de sens à la comparaison France-Québec, d'étudier l'histoire de la pension dans la ville sur un temps beaucoup plus long, comme cela a été le cas à Paris où le garni a été étudié sur près d'un siècle (Faure et Lévy-Vroelant, 2007). La diversité des sources disponibles, de même que la diversité des formes d'hébergement qui prévalent sur la période à Québec amèneraient peut-être à nuancer le rapport spécifique au logement et à l'hébergement qui a pu être observé en France.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, 1904. *The Labour Gazette/La Gazette du travail*, p. 374.
- ANDERSON M., 1996. *Approaches to the History of the Western Family : 1500-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 88 p.
- BERTILLON J., 1895. *Essai de statistique comparée du surpeuplement des habitations à Paris et dans les grandes capitales européennes*, Paris, Imprimerie et librairie centrales des chemins de fer-Imprimerie Chaix, 37 p.
- BLANCHARD É., 1919. *La bonne logeuse*, Montréal, Tracts paroissiaux, 16 p.
- BRADBURY B., 1995. *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, trad. de l'anglais par Christiane Teasdale, Montréal, Boréal, 368 p.
- CHOKO M.H. et R.S. HARRIS, 1990. « The Local Culture of Property : A Comparative History of Housing Tenure in Montreal and Toronto », *Annals of the Association of American Geographers*, 80, 1, pp. 73-95.
- COATS R.H. et M.C. Mac LEAN, 1941. *La famille canadienne, étude basée sur le recensement de 1931 et sur des données supplémentaires*, avec la collaboration de A. J. Pelletier, F. D. Thomson et A. Rochon, monographie no 7 publiée par ordre de l'honorable W.D. Euler, Ministre du Commerce, Ottawa, Edmond Cloutier, 237 p.
- COLLECTIF CLIO (M. DUMONT, M. JEAN, M. LAVIGNE, J. STODDART), 1992. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 646 p.
- CORBIN A., 1998. *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, Paris, Flammarion-Champs, 342 p.

- DENNIS R., 1998. « Apartment Housing in Canadian Cities, 1900-1940 », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, 26, 2, pp. 17-35.
- FARCY J.-C. et A. FAURE, 2003. *La mobilité d'une génération de Français : Recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIX^{ème} siècle*, Paris, INED, 591 p.
- FAURE A., 2007. « Le 'système du garni' parisien au XIX^{ème} siècle et dans le premier XX^{ème} siècle », in : *Une chambre en ville : hôtels meublés et garnis à Paris, 1860-1990* (A. Faure et C. Lévy-Vroelant), Paris, Créaphis, pp. 44-169.
- FERRETTI L., 1985, « Mariage et cadre de vie familiale dans une paroisse ouvrière montréalaise : Sainte-Brigide, 1900-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39, 2, pp. 233-251.
- GRAFMEYER Y., 1999. « L'hébergement par les parents ou par les proches », in : *La famille et ses proches : l'aménagement des territoires* (C. Bonvalet, A. Gotman et Y. Grafmeyer eds.), Paris, PUF-INED, pp. 135-181.
- GROTH P., 1994. *Living Downtown : The History of Residential Hotels in the United States*, Berkeley, University of California Press, 401 p.
- GUÉRRAND R.H., 1999, « Espaces privés », in : *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre* (M. Perrot ed.), Paris, Éditions du Seuil, p. 299-382.
- HARRIS R.S., 1994, « The Flexible House : The Housing Backlog and the Persistence of Lodging, 1891-1951 », *Social Science History*, 18, 1, pp. 31-53.
- HARRIS R.S., 1992. « The End Justified the Means : Boarding and Rooming in a City of Homes, 1891-1951 », *Journal of Social History*, 26, 2, p. 331-358.
- KATZ M., 1975. *The People of Hamilton, Canada West : Family and Class in a Mid-Nineteenth-Century City*, Cambridge, Harvard University Press, 381 p.
- LAFLAMME V., 2007. *Vivre en ville et prendre pension à Québec aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles*, Paris, L'Harmattan, 230 p.
- LAFLAMME V., 2002. « Partir pour la ville : étude des caractéristiques des pensionnaires dans la ville de Québec au tournant du XX^{ème} siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 55, 3, pp. 407-425.
- LAFLAMME V., 2001, « Familles et structures des ménages en milieu urbain québécois au début du XX^{ème} siècle : l'exemple de la ville de Québec en 1901 », *Cahiers québécois de démographie*, 30, 2, pp. 261-288.
- LEPETIT B., 1996, « La ville : cadre, objet, sujet : vingt ans de recherches françaises en histoire urbaine », *Enquête*, 4, pp. 11-34.
- LÉVY-VROELANT C., 1992. « Contribution à l'étude de la mobilité résidentielle : l'exemple de Versailles au XIX^{ème} siècle », in *La ville en mouvement : habitat et habitants* (É. Lelièvre et C. Lévy-Vroelant eds.), Paris, L'Harmattan, pp. 31-40.
- MODELL J. et T.K. HAREVEN, 1973. « Urbanization and the Malleable Household : An Examination of Boarding and Lodging in American Families », *Journal of Marriage and the Family*, 35, 3, pp. 467-492.
- OLSON S., 1998. « 'Pour se créer un avenir' : stratégies de couples montréalais au XIX^{ème} siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 51, 3, pp. 357-389.
- PERROT M., 1999. « Introduction », in : *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre* (M. Perrot ed.), Paris, Éditions du Seuil, pp. 7-12.
- WOLFE A.B., 1913. *The Lodging House Problem in Boston*, Cambridge, Harvard University Press, 200 p.